

Avis voté en plénière du 14 décembre 2011

LE RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE

Groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Cette année, les rapporteurs ont souhaité que les travaux menés par la section reflètent la nouvelle composition du CESE, et proposent donc d'examiner plus particulièrement la situation des jeunes. Notre groupe a d'ailleurs été auditionné par la section et nous l'en remercions. Ce choix de prendre la jeunesse comme focus dans un rapport sur l'état de notre pays nous semble pertinent alors que les jeunes sont aujourd'hui l'une des populations les plus touchées par la crise et que les sondages sur la représentation que les Français se font de cette génération laissent planer le doute sur un fossé générationnel qui se creuse. Si, comme le laisse entendre l'avis, les évolutions importantes que nous vivons sont davantage structurelles que conjoncturelles, alors on comprend bien que c'est face à des choix de société que nous nous trouvons aujourd'hui. Des choix qui doivent permettre de renforcer la cohésion sociale et d'intégrer les enjeux d'avenir liés à la mondialisation et aux défis écologiques. Les jeunes ne sont pas une catégorie à part : ils veulent simplement les mêmes droits que leurs aînés à leur âge et la même confiance en l'avenir. Il n'y a pas de « génération Y », il n'y a qu'une société qui laisse le fossé générationnel se creuser.

À fort juste titre, l'avis s'interroge sur l'efficacité des politiques publiques destinées aux jeunes. Donnent-elles les moyens aux jeunes d'accéder à l'autonomie et au libre choix de leur parcours ? Comment répondre par la positive lorsque l'on entend les difficultés sans cesse accrues auxquelles font face les jeunes pour étudier, se loger ou accéder à la pérennité de l'emploi ? Alors que la jeunesse de France n'a jamais été aussi qualifiée, cette situation ne peut que renforcer le sentiment d'injustice.

Une réflexion de grande ampleur doit être menée pour définir une nouvelle politique publique de jeunesse, mieux adaptée et reposant sur la participation des jeunes. Les travaux initiés dans la section des affaires sociales et de la santé vont en ce sens.

Il serait facile d'analyser l'investissement des jeunes dans la sphère privée et leur bonheur individuel comme un désengagement du collectif, cependant nous sommes convaincus du contraire. La présence des jeunes dans les associations, la forte demande de services civiques, démontrent une réelle volonté de faire société. Malheureusement les espaces de représentation des jeunes se réduisent, le CESE étant d'ailleurs le seul lieu institutionnel où ils sont représentés aujourd'hui.

La préparation des jeunes générations aux évolutions technologiques et sociétales est citée au rang des orientations prioritaires des décisions politiques à prendre. En effet, un effort de qualification doit être fait en France. Il faut augmenter le nombre de jeunes accédant à l'enseignement supérieur et y réussissant. La France n'a pas trop de diplômés, au contraire. Nous nous félicitons à ce titre que l'amendement que nous avons proposé ait été repris par la section, faisant de l'étude des dispositifs financiers permettant l'accès à la formation des jeunes une priorité pour nos travaux à venir.

Enfin, l'avis souligne que l'emploi constitue la première préoccupation des jeunes, et comment imaginer le contraire quand le chômage des jeunes atteint 25 % en moyenne et près de 40 % dans certains quartiers ? Variable d'ajustement du marché du travail, les jeunes ont été enfermés dans des dispositifs discriminants dont il faut désormais les sortir. Ils veulent être des citoyens et des salariés à part entière : bénéficier du droit commun sur le marché du travail et du logement.

Parce que cet avis met l'accent sur cette situation et nous invite à agir, notre groupe l'a voté.